Image not found or type unknown

Travaux non réalisés suite à devis

Par **rocheux41**, le **01/02/2013** à **17:18**

Bonjour,

J'ai demandé à un expert SOMFY de m'établir un devis pour une pose de motorisation sur un portail.
Celui-ci est passé pour prendre les côtes complètes, vérifier le matériel que j'avais acheté, et du coup pris toutes les informations pour réaliser ce devis.

Après quelques jours, le devis est arrivé et nous l'avons accepté, signé et renvoyé.

Quelques jours plus tard, 2 employés de cette entreprise sont arrivés, et au bout de quelques minutes après vérification des différents points (matériels, portail, côtes, etc..) nous ont annoncé que l'installation était impossible.
Par la suite nous avons demandé à cet "expert" SOMFY de nous renvoyer notre chèque...
Celui-ci nous envoyer une belle facture avec 1 déplacement, et 1/2 heure d'ouvrier HQ, et 1/2 d'ouvrier Q.
Quels sont mes droits, et que puis-je faire ?

MERCI pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés